



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VERRIÈRES-LE-BUISSON

Grand Prix de l'Environnement
Fleur verte 2010 - 2013 ✨
Ville Internet @@@@

Verrières, le 09 NOV. 2020

Familles Verriéroises

POLE FAMILLE

Affaire suivie par Robert DE BENEDICTIS
01.69.53.78.00
Robert.de-benedictis@verrieres-le-buisson.fr
REF : D20. /SC/RDB

Madame, Monsieur,

Alors que nous traversons la seconde vague de la crise sanitaire due à la **COVID-19** et que le plan **VIGIPIRATE** renforcé est enclenché, la ville de Verrières-le-Buisson a mis en place les protocoles recommandés par l'État.

L'éducation de vos enfants reste la priorité, même dans ce contexte difficile, et nous tenions à vous assurer des moyens mis en place localement.

Ainsi, pour ce qui est du plan **VIGIPIRATE**, le dispositif de sécurité est ainsi renforcé :

- Eviter les regroupements devant les établissements,
- Vérification de l'identité des personnes extérieures,
- Contrôle aléatoire visuel des sacs,
- Accueil des élèves par un adulte au portail de l'école : les agents municipaux renforcent les équipes enseignantes aux heures d'entrées et de sorties des élèves,
- Vérification renforcée des fermetures des accès aux écoles par les gardiens en lien avec les directrices d'écoles,
- Circulation et stationnement des véhicules réglementés aux abords des écoles,
- Organisation de 3 exercices de sécurité, dont un exercice d'attentat-intrusion, par l'éducation nationale, en collaboration avec les services de la ville.

D'autre part, la lutte contre la COVID-19 est quotidienne. Les agents municipaux ont organisé au mieux l'accueil de vos enfants, en appliquant le dernier protocole sanitaire édité par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, que vous trouverez ci-joint pour votre parfaite information.

Ainsi, la ville a mis en œuvre des règles strictes de fonctionnement dans les écoles, chacune avec ses spécificités liées aux bâtiments et à l'organisation du personnel enseignant, mais qui reprennent l'application d'un protocole commun :

1 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

- Nettoyage et désinfection des points contacts et des jeux extérieurs toute la journée par les agents municipaux (animateurs, ATSEM, gardiens, personnels de restauration).
- Désinfection des points contacts et des toilettes 2 fois par jour par une entreprise de nettoyage : STEM PROPLETE.

Adresser toute correspondance à :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - B.P. 86 - 91371 Verrières-le-Buisson Cedex
Téléphone : 01 69 53 78 00 - Télécopie : 01 60 11 90 30 - site Internet : verrieres-le-buisson.fr
contact@verrieres-le-buisson.fr

- Nettoyage et désinfection quotidienne en soirée.
- Réapprovisionnement quotidien en gel hydro alcoolique, savon et papier par les gardiens d'écoles.
- Vérification et ramassage matin et soir des déchets (masques, papiers) dans les cours et accueils de loisirs par les gardiens. Vidage quotidien des poubelles extérieures.

2 – La limitation des « brassages » sur les temps péri et extra scolaires :

✓ A l'accueil du matin et du soir :

Les enfants sont accueillis dans une salle par niveau et, selon les effectifs d'encadrement, pris en charge par un animateur par groupe. Quand il n'y a qu'une salle pour accueillir les enfants, celle-ci est séparée par niveau.

✓ Lors de la restauration scolaire :

- Les enfants sont majoritairement regroupés par classe quand c'est possible, ou a minima par niveau, comme c'est le cas lors des récréations.
- En fonction du personnel disponible, 1 animateur pour 1 ou 2 classes.
- Les tables sont espacées à plus d'un mètre entre chaque classe ou niveau. Cet espace sera augmenté autant que les locaux le permettront.
- Les enfants en maternelle mangent toujours à la même table.
- Les tables et chaises sont désinfectées après chaque service par les agents de la restauration.
- Quand c'est possible, 3 services en élémentaire de 11h10 à 13h30, afin de limiter le nombre d'enfants. Sinon, des horaires sont instaurés par niveau.
- En self, les plateaux sont préparés à l'avance dès lors que les effectifs du service de la restauration sont au complet. On y trouve les couverts préparés individuellement dans une serviette. Les morceaux de pain et les fruits sont filmés individuellement.
- Les vitrines froides sont réapprovisionnées entre chaque groupe en self.
- Le lavage des mains est systématique : avant d'entrer, après avoir mangé, et avant de rentrer en classe.
- Sauf circonstance exceptionnelle, les animateurs ainsi que les ATSEM prendront leur repas sur leur temps de pause et non plus avec les enfants.

✓ A l'accueil de loisirs les mercredis :

- 4 accueils différenciés pour limiter les brassages :
 - 2 accueils en maternelles : Gros Chênes et Vert Buisson maternelle (un troisième site au Clos Fleuri est envisagé selon les possibilités humaines et techniques)
 - 2 accueils en élémentaires : Honoré d'Estienne d'Orves et Vert Buisson élémentaire.
- Fonctionnement cloisonné des enfants par groupe :
 - Aux Gros Chênes, accueil par classe.
 - Au Vert Buisson maternelle, accueil par lieu scolaire.
 - Au Vert Buisson élémentaire et à HEO : accueil par niveau.

- Respect des gestes barrières.
- Lavage régulier des mains.
- Désinfection tout au long de la journée des points contacts par les agents de la ville.
- Nettoyage et désinfection des locaux chaque mercredi par l'entreprise de ménage (midi et soir pour les points contacts et les sanitaires).
- Réapprovisionnement en gel hydro alcoolique, savon et papier par les gardiens d'écoles.

3- Recommandations aux parents :

Les parents sont des partenaires prépondérants pour la sécurité des enfants. Ainsi, il est recommandé :

- De réexpliquer régulièrement les gestes barrières à chaque enfant (port du masque, lavage des mains, distanciation). **Ainsi, les masques doivent être mis au poignet de l'enfant à la cantine et non posé sur la table ou sur les plateaux d'où ils peuvent tomber.**
- De ne pas envoyer vos enfants à l'école ou à l'accueil de loisirs s'ils ont une température supérieure à 38°C ou s'ils présentent des symptômes évoquant la COVID-19.
- De prévenir le service Jeunes si un enfant allant à l'accueil de loisirs régulièrement est déclaré positif à la COVID-19.
- D'inscrire vos enfants pour les accueils du matin, du soir, et de la restauration en vous connectant sur le portail de l'espace famille.
- Comme indiqué dans le courrier cosigné avec l'Inspectrice de l'Education nationale, **nous vous remercions par avance, lorsque cela est possible pour vous, de faire déjeuner votre (vos) enfant(s) au maximum à la maison.** En effet, sur ce point précis, c'est la solidarité de tous qui nous permettra de continuer à proposer ce service aux familles qui en ont le plus besoin. Dans le cadre du redéploiement quotidien des effectifs municipaux disponibles pour l'encadrement des enfants, nous vous informerons régulièrement de la situation et de nos capacités d'accueil.
- Dans le cadre du plan Vigipirate, il est recommandé d'accompagner les enfants sans être en possession de colis, sac à dos, sac de courses par exemple.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération dévouée.



**Le Maire,
Vice Président de Paris-Saclay,**

François Guy TREBULLE